Trente-et-unième Année. — N° 317 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. SAMEDI 13 NOVEMBRE 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ÉLECTION LÉGISLATIVE
du 21 Novembre 1886

CANDIDAT CONSERVATEUR INDÉPENDANT

Louis DERVAUX

Cultivateur et Industriel
Ingénieur des Arts et Manufactures
Maire de Wargnies-le-Grand.

ROUBAIX, LE 12 NOVEMBRE 1886

PAUL BERT

M. Paul Bert a rendu le dernier soupir hier, à deux heures, à Hanoï. Quant à présent, nous ne voulons voir en lui qu'un Français mort à quatre mille lieues de sa patrie.

Quoiqu'on ne puisse accuser que lui-même de cette fin tragique, l'opinion publique oubliera momentanément ses griefs les plus justifiés contre celui qui a, du moins, payé de sa personne dans cette aventure coloniale, dont les plus ardents promoteurs sont restés à Paris, loin des épidémies et des dangers de la terre qu'ils représentaient comme un Eden.

M. Paul Bert eut-il la bonne foi, la naïveté même de croire au Tonkin ? Il accepta la mission qu'on lui offrit avec cette confiance exagérée, cet optimisme qui était l'un des traits les plus saillants de son caractère.

Il partit avec toutes les illusions, emmenant avec lui sa *femme et ses enfants*, comme pour rassurer sur la salubrité du Tonkin les timides qui, une fois de plus, auront été les clairvoyants.

Sa tête était bourrée de projets, trop rapidement conçus, les uns puérils, les autres impraticables.

Dès qu'il eut touché du pied le sol de notre nouvelle colonie, il dut s'apercevoir combien il avait été trompé et quelles déceptions l'attendaient.

Le désordre qui régnait dans ce pays n'eût pu être réparé que par un esprit plus froid et plus circonspect que le sien.

Au lieu des bonnes volontés qu'il s'attendait à trouver chez les naturels du Tonkin, M. Paul Bert se heurta à toute la diplomatie chinoise, au mauvais vouloir et à la force d'inertie des indigènes.

Si l'amour-propre dont il était largement pourvu n'avait pas été le plus fort, il fût certainement revenu en France, aussi vite découragé qu'il avait été enthousiasmé. Dès ce moment, il poursuivit sa tâche sans espérance et sans conviction. Son esprit s'aigrit, sa jalousie du pouvoir se développa et il se produisit des conflits avec l'autorité militaire, que nous n'avons qu'imparfaitement connus.

L'ancien persécuteur de la religion était devenu, au Tonkin, le défenseur de nos missionnaires. Peut-être à cette distance avait-il pu mieux juger des hommes et des choses.

Quelles seront les conséquences de cette mort? Elles peuvent être graves. En tous cas, l'éternelle question du Tonkin se trouve rouverte. Quel sera l'effet produit sur l'esprit des indigènes, sur celui de la petite colonie française à peine installée? Reviendra-t-on au régime militaire? Quels mécomptes nous attendent, par suite du choc des ambitions qui vont être mises en jeu?

LA MORT

Hier, à quatre heures trente de l'après-midi, arrivait au quai d'Orsay une dépêche émanant du gendre de M. Paul Bert, qui était ainsi conçue :

Hanoï, 11 novembre.

J'ai la douleur de vous annoncer que Paul Bert est mort. CHAILLEY.

En tenant compte de la différence du méridien entre Hanoï et Paris, et du temps nécessité par la transmission des dépêches entre le Tonkin et la France. M. Paul Bert est mort, hier 11 novembre, entre deux et trois heures du soir (heure du Tonkin), soit entre huit et neuf heures du matin (heure de Paris).

M. Rabel, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, a apporté immédiatement la dépêche à M. de Freycinet, qui était à la Chambre et, lorsque M. Fernand Faure, député de la Gironde — un ministre des finances de demain — eut fini un discours sur le budget, on vit M. de Freycinet, très ému, les larmes aux yeux, paraître à la tribune et, d'une voix que l'on entendait à peine, coupée qu'elle était par des sanglots, prononcer les paroles suivantes :

J'ai la profonde douleur d'annoncer à la Chambre la mort de M. Paul Bert.

Il est mort véritablement au champ d'honneur, écrasé par les fatigues auxquelles il s'était voué pour accomplir la tâche glorieuse qu'il avait entreprise.

Les membres de cette Chambre perdent en lui un collègue éminent, la science, un de ses représentants les plus illustres, la France, un de ses enfants les plus dévoués, et le gouvernement un collaborateur inestimable dans lequel il avait mis toute sa confiance.

Je n'ai pas la force d'en dire davantage.

Quelques maigres et discrets applaudissements se sont fait entendre sur les bancs du centre, et M. de Freycinet a quitté aussitôt la salle des séances, pendant que M. Casimir Perrier, qui présidait la séance, à la place de M. Floquet, indisposé, a lu l'allocution suivante qu'il venait de rédiger à la hâte :

La Chambre tout entière s'associe aux paroles que vient de prononcer le M. président du conseil. Elle sent vivement la perte que la France vient de faire.

Elle n'oubliera pas les services rendus par l'homme éminent que le pays a perdu : services rendus à la science, services rendus à la République. (Applaudissements.) Elle honorera sa mémoire comme mérite d'être honorée la mémoire de ceux qui se donnent tout entiers à la patie, et qui acceptent, sans hésiter, de la servir dans les postes où la reconnaissance et la gloire s'achètent au prix de la vie.

Tandis que MM. de Freycinet et Casimir-Périer parlaient, la droite a gardé une attitude silencieuse et digne qui a été très remarquée ; à gauche non plus on n'a rien dit, mais sur certains bancs on a pu entendre plus d'un député radical murmurer : « Ah ! ce maudit Tonkin, il nous les prendra tous ! »

Dans la soirée, M. de Freycinet a adressé un télégramme de condoléance à Mme Paul Bert.

Le Journal officiel enregistre ce matin la mort de M. Paul Bert, dans une note spéciale.

SA SUCCESSION

Aujourd'hui samedi, le conseil des ministres s'occupera des mesures à prendre au Tonkin.

Le corps de M. Paul Bert sera ramené en France où les gauches lui feront des funérailles dont la pompe exagérée constatera avec les honneurs, si mesquinement marchandés, il y a quinze mois, à l'amiral Courbet. Il sera enterré aux frais de l'Etat, et le gouvernement demandera aux Chambres de voter une pension à sa veuve.

En attendant la nomination du nouveau résident général, les fonctions de M. Paul Bert devront être confiées à un intérimaire; le plus haut fonctionnaire civil, au Tonkin, est actuellement M. Vial, résident supérieur, M. Dillon, résident supérieur en Annam, étant détaché à la commission de délimitation de la frontière chinoise. Mais M. Vial a eu avec le général Jamont des démêlés qui ont déterminé celui-ci à demander son rappel; il paraît dès lors difficile que le général Jamont — qui est encore à Saïgon, où on lui a télégraphié, hier, d'attendre des ordres et de ne pas revenir en France — puisse reprendre son ancien commandement parallèlement avec M. Vial.

Il y a là une situation délicate qu'il importe de régler au plus tôt.

Il convient de rappeler que M. de Lanessan est actuellement en mission dans les parages du Tonkin, et son nom va être certainement mis au des premiers en avant pour remplacer M. Paul Bert.

LA MALADIE

M. Paul Bert s'était embarqué le 9 février dernier pour l'Indo-Chine; il avait pris possession de son poste dans les premiers jours d'avril, c'est-à-dire presque à l'époque où commence la saison malsaine.

M. Paul Bert paya son tribut au climat tonkinois; son entourage fut fort éprouvé.

Il y a une quinzaine de jours, M. Paul Bert télégraphia à M. de Freycinet qu'il venait d'être pris d'une atta que de dyssenterie. Il lui demanda en même temps de n'en point parler, pour ne pas alarmer ses parents et ses amis de Paris.

Le président du Conseil lui télégraphia de se soigner, de suspendre ses déplacements et même tout travail.

La semaine dernière, M. Paul Bert croyait avoir enrayé le mal, mais dimanche il eut une rechute suivie d'alternatives de mieux.

Et le télégraphe continuait à transmettre des dépêches signées « Bert », lorsque mercredi, assez tard dans la soirée, on reçut une dépêche, ne portant pas, pour la première fois, la signature du resident général, et annonçant que « M. Paul Bert était dans un état critique ».

Une heure après, nouvelle dépêche encore plus grave.

C'est alors que le ministère crut devoir prévenir les journaux.

Enfin, à quatre heures trente, parvenait la nouvelle que M. Paul Bert venait d'être emporté, à l'âge de cinquante-quatre ans, par une dyssenterie, et qu'il avait conservé jusqu'au bout sa présence d'esprit, ce qui explique comment, quoique frappé à mort, il avait continué à télégraphier au Ministère des affaires étrangères.

LES CAUSES DE LA MORT

M. Paul Bert n'a pas succombé à une simple attaque de dyssenterie; son caractère altier, bilieux, susceptible à l'extrême, avait cruellement souffert de l'insuccès relatif de ses débuts et des résistances qu'il avait rencontrées de la part de l'élément militaire et maritime.

Son entourage a bien été aussi, en partie, cause de ces ennuis, disent-ils ; mais le gouvernement a eu le tort de l'envoyer trop tôt là-bas, alors que la pacification était loin d'être un fait accompli.

Avec le général Jamont, on crut que l'on pourrait s'entendre; mais les résidents et les vice-résidents voulurent en prendre de haut avec l'élément militaire : le général Jamont prit naturellement fait et cause pour ses officiers, pendant que M. Paul Bert défendait ses fonctionnaires. De là des luttes continuelles, où le tempérament cassant et nerveux de Paul Bert s'usait de jour en jour et en fit une proie facile à la maladie qui vient de l'emporter.

Avec le général Munier, les rapports entre civils et militaires commençaient à s'améliorer, mais le mal était fait.

L'HOMME PRIVÉ

M. Paul Bert naquit le 17 octobre 1833, à Auxerre, d'une famille de propriétaires aisés.

Après avoir fait de brillantes études au lycée d'Auxerre, il vint à Paris continuer ses études et comptait parmi les étudiants fortunés. Avide de tout connaître, en même temps qu'il étudiait la médecine, il suivait les cours de la Faculté des sciences et couronnait ses études par les diplômes de docteur en médecine, licencié ès sciences mathématiques, licencié et agréé ès sciences physiques et naturelles.

C'est en cette qualité qu'il alla occuper, pendant quelque temps une chaire à la faculté de Bordeaux, chaire qu'il quitta bientôt pour venir à Paris remplir les fonctions de suppléant de Claude Bernard.

C'est vers cette époque que M. Paul Bert se maria, et son union ressemble à une véritable idylle.

Dans le monde qu'il fréquentait, M. Paul Bert rencontra une jeune Américaine d'une excellente famille, que le manque de fortune avait obligée d'accepter les modestes fonctions d'institutrice. D'une intelligence hors ligne, cette jeune personne parlait le français, le russe, l'allemand et naturellement l'anglais. Les deux jeunes gens s'aimèrent et se trouvèrent bientôt unis dans les liens du mariage.

De cette union, qui fut toujours sans nuages, naquirent deux filles, dont Mme Paul Bert et son mari firent entièrement l'éducation. L'aînée s'est mariée tout dernièrement à M. Chailley, un jeune ingénieur sortant de l'école centrale, qui remplissait au Tonkin les fonctions de chef de cabinet de son beau-père.

La grande passion de M. Paul Bert était Gambetta, passion qui s'était peut-être développée depuis sa mort; aussi tous les soirs, lorsque le dîner réunissait tous les membres de la famille autour de la table commune, M. Paul Bert avait coutume de raconter un épisode de la vie de Gambetta.

Ce culte de Gambetta a, du reste, été une des causes dominantes de son départ pour le Tonkin.

— Si je me suis décidé à partir, dit-il à son collègue à la Chambre, M. Etienne, lorsqu'il eut accepté les fonctions de résident général, c'est que j'estime que ayant vécu aux côtés de Gambetta, il faut prouver qu'on peut faire quelque chose de ce pays. »

SA CARRIÈRE POLITIQUE

M. Paul Bert fut, au 4 Septembre, nommé d'abord secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, et ne tarda pas à échanger cette situation secondaire pour celle de préfet du Nord. Il conserva ces fonctions jusqu'au mois de février 1871, et donna sa démission en même temps que Gambetta, dont il devait suivre jusqu'au bout la fortune.

Une élection partielle le fit entrer, en 1874, à l'Assemblée Nationale, et depuis cette époque, le département de l'Yonne lui continua son mandat.

Le père de M. Paul Bert était conseiller de préfecture à Auxerre sous la Présidence du prince Louis-Napoléon, pendant que M. Haussmann était préfet de l'Yonne. Il fut un des plus ardents propagateurs de l'idée napoléonienne dans ce département, l'un de ceux qui élurent le Prince à l'Assemblée constituante.

M. Paul Bert lui-même passait pour n'avoir pas toujours été un ennemi irréconciliable de l'Empire. On assurait que la princesse Mathilde, dont le salon très libéral accueillait volontiers les amis du second degré et même du troisième, s'était intéressé au jeune savant et avait demandé pour lui la croix de la Légion d'honneur.

Dans les discussions parlementaires, il apportait une âpreté de parole, un parti pris de blesser ses adversaires politiques, qui soulevaient souvent des orages. Son langage était correct, mais sec et cassant, comme une démonstration scientifique. Il ne « s'emballait » jamais.

Son attitude politique, après que le portefeuille de l'instruction publique fut tombé de ses mains, a manqué de netteté. Il n'a point combattu le ministère de M. J. Ferry, et il s'est associé, dans une large mesure, à la politique coloniale de ce dernier.

M. de Freycinet le crut, à tort, dangereux, et ce fut alors que le poste du Tonkin lui fut offert.

SA CARRIÈRE LITTÉRAIRE

M. Paul Bert a eu la prétention de refaire les *Lettres provinciales*. Son livre sur la *Morale des Jésuites*, ouvrage de polémique, composé à l'époque où la guerre contre les congrégations était dans son période aigu, n'est qu'une compilation des griefs reprochés depuis deux cents ans à la célèbre compagnie. On n'a pas oublié ce qu'il appelait une politique purement concordataire, et sa prétention de ramener les jardins des curés aux limites prévues en 1804. Ce détail donne la mesure de la largeur de ses idées.

M. Paul Bert, qui meurt du choléra, avait fait paraître, chez Ollendorff, un livre sur le choléra où il disait avoir vainement cherché le microbe du choléra !

M. Paul Bert fut également un de nos confrères, et il tenait beaucoup à ce titre de journaliste.

Il publiait, à la *République française*, depuis sa création, des chroniques scientifiques auxquelles s'attachait l'autorité de son nom et qu'il ne quitta que la veille de son départ pour le Tonkin.

Il fut aussi un des *leaders* de la *Petite République française* et publia l'édition spéciale de l'Yonne; cette publication fut même cause de graves démêlés avec M. Lepère, démêlés qui aboutirent à une rupture complète.

Cependant, quelque temps avant sa mort, M. Lepère et M. Paul Bert se réconcilièrent.

Le *Voltaire* publia également une série d'articles de M. Paul Bert. Le député de l'Yonne apportait régulièrement sa copie au journal, où il passait une demi-heure en causeries mordantes et caustiques.

***

M. Paul Bert laisse une petite fortune, que ses intimes évaluent à environ dix mille francs de rente. En outre, avant son départ pour le Tonkin, il s'assura à onze compagnies d'assurances sur la vie pour la somme de six cent mille francs, voulant ainsi sauvegarder l'existence de sa famille.

Mélancolique de sa nature, avant de partir pour ces régions inconnues, l'idée d'une mort prématurée avait dû le hanter ; son discours, lors de l'inauguration de la statue de Claude Bernard devant le Collège de France, est là pour en témoigner. L. DESMOULINS.

NOUVELLES DU JOUR

Le refus du prince Valdemar

Paris, 11 novembre. — Personne, absolument personne en Europe, ne croyait à l'acceptation par le prince Waldemar de Danemarck du trône de Bulgarie. Le prince, qui se trouve en ce moment à Cannes, avec la princesse, sa femme, auprès de son beau-père, le duc de Chartres, a été avisé de son élection par les régents bulgares : mais sa réponse ne s'est pas fait attendre. Il a formellement refusé prévenant ainsi l'arrivée de la deputation qui devait lui apporter solennellement la décision de l'assemblée qui lui défère la couronne.

C'est donc à recommencer et comme la Sobranié est encore en session, elle pourra procéder facilement à un autre choix. Elle devra, du reste, cette fois, procéder en connaissance de cause, puisque la Russie ne fait plus mystère de ses candidats. Le général Kaulbars aurait, en effet, prévenu les régents que si le général Ignatiff ou le général Gourko était élu, le czar daignerait approuver leur nomination.

Pauvres Bulgares qui avaient pu croire un instant que, placés sous le protectorat de la Russie, ils auraient au moins un semblant d'indépendance les voilà cruellement désabusés. Ils sont et resteront sujets russes, soumis, comme tout le reste de l'Empire, au bon plaisir du czar.

Se résigneront-ils sans murmurer, c'est-à-dire sans troubles ou protestations plus ou moins violentes? C'est peu probable! Aussi l'avenir apparaît-il comme plus menaçant que jamais dans la presqu'île des Balkans, où, il ne faut pas l'oublier, la Russie ayant carte blanche, il peut, d'un moment à l'autre, se produire tel incident qui mette cette partie de l'Europe en feu et déterminer l'intervention des puissances.

Le discours de lord Salisbury et la Russie

Saint-Pétersbourg, 11 novembre. — L'irritation qu'a provoquée le discours de lord Salisbury est grande dans les hautes sphères.

On ne connaît pas encore l'impression personnelle de l'empereur; mais on sait que des ordres ont été envoyés à la guerre et à la marine. On paraît vouloir hâter le dénouement de l'irritante question bulgare.

Un village incendié en Birmanie

Rangoon, 11 novembre. — Les Dacoits ont dans la nuit du 8 au 9, incendié le village de Pagan. Ils ont pu se retirer avant que la garnison fût en état de les poursuivre.

Une usine à gaz incendiée

Birmingham, 11 novembre. — Un grand incendie a éclaté dans l'usine à gaz ; 5,000 tonnes de coks sont en feu. Les efforts des pompiers sont encore sans résultat; on craint l'explosion du gazomètre, qui est un des plus grands des usines anglaises.

LOUIS DERVAUX

L'honorable candidat du parti conservateur, M. Louis Dervaux, est né le 21 août 1837 ; il n'a donc que 49 ans et est, par conséquent, dans toute la force de l'âge. Il appartient à une de ces fortes et vieilles familles du pays ou l'amour du travail, l'intelligence et le dévouement à la chose publique sont en quelque sorte des vertus héréditaires.

Après de bonnes études littéraires et scientifiques, il entre à l'Ecole centrale des arts et manufactures, et, en 1860, il en sort avec le diplôme d'ingénieur. Depuis lors, sa vie tout entière a été consacrée à l'agriculture et à l'industrie, et, depuis vingt-six ans, il n'a pas cessé un seul instant d'être sur la brèche pour réaliser tous les perfectionnements que la science pouvait apporter et pour maintenir les exploitations qu'il dirigeait à la hauteur de nos redoutables concurrents étrangers.

Il eut en effet le malheur, à peine sorti de l'école, de perdre son père et de se trouver ainsi, jeune encore, à la tête de deux établissements considérables, la sucrerie de Wargnies-le-Grand, fondée en 1836, avec une culture de plus de trois cents hectares, et la ferronnerie de Condé, créée de toutes pièces par l'esprit d'initiative et de travail d'un père dont le caractère élevé et l'intelligence ont laissé, non seulement dans l'arrondissement de Valenciennes, mais encore dans tout le département, des souvenirs ineffaçables.

Devant cette lourde tâche, beaucoup auraient reculé ; le jeune ingénieur fut à hauteur de sa mission et il sut triompher d'immenses difficultés qui auraient épouvanté les plus expérimentés. De 1861 à 1870, il dirige seul les deux usines de Wargnies et de Condé, et il se multiplie de telle sorte qu'il augmente la prospérité de ces deux établissements et ne tarde pas à se faire un nom parmi tant d'agriculteurs et d'industriels; pourtant si éminents, de notre pays.

Avec une activité vraiment prodigieuse, il ne se contente pas de s'occuper de ses affaires particulières. Il pense qu'il appartient à tous ceux qui, par leur position sociale, peuvent exercer une action dirigeante autour d'eux, de se consacrer avec dévouement aux affaires de leurs concitoyens; il s'adonne spécialement à l'étude de toutes les questions économiques, industrielles et agricoles qui intéressent à un si haut point notre région, et il ne tarde pas à acquérir, à ces différents points de vue, une compétence toute spéciale.

Il ne néglige pas non plus les œuvres de bienfaisance et de philanthropie qui sollicitent le concours des favorisés de la fortune. En 1861, il est nommé président de deux sociétés de secours mutuels, à Condé et à Wargnies, et il n'est aucun de ceux qui ont eu recours à lui, qui ne puisse témoigner hautement et de sa bienveillance et de sa générosité.

En 1862, la confiance de ses concitoyens de Wargnies-le-Grand l'appelle à la tête de l'administration municipale de cette commune. Maire, depuis près de vingt-cinq ans, il a rendu à cette commune, aux deux cantons du Quesnoy et aux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes des services qui ne sont oubliés de personnes.

Les communes qui bordent la route de Valenciennes à Maubeuge étaient déshéritées d'un chemin de fer, qui aurait été d'une utilité indiscutable dans un pays aussi industriel. Avec un certain nombre de ses collègues, M. Dervaux sollicite et obtient la concession d'une ligne ferrée de Valenciennes à Douzies-Maubeuge. Il fallait un grand dévouement et une grande énergie pour entreprendre, dans l'intérêt de tous, une œuvre dont on ne pouvait alors apprécier les résultats; et beaucoup taxèrent d'imprudence les hommes éclairés et confiants dans l'avenir qui ne craignirent pas d'engager des capitaux dans de telles conditions. Il n'y a qu'une voix aujourd'hui pour remercier ceux qui eurent cette initiative, et c'est à l'honorable maire de Wargnies qu'il faut en attribuer en grande partie le succès.

Mais ce n'est pas seulement dans l'arrondissement d'Avesnes que l'activité de M. Louis Dervaux fit sentir ses heureux effets. Son très regretté père, sur les traces duquel il s'est toujours efforcé de marcher, avait conçu le projet de création d'un chemin de fer de Valenciennes à Condé et à Vieux-Condé. Aucune partie de notre département ne renferme peut-être une population aussi dense et des industries aussi actives.

M. Louis Dervaux considéra comme un devoir de piété filiale et de patriotisme local de poursuivre la réalisation de ce projet, et c'est grâce à son initiative, que le chemin de fer fut enfin exécuté par la Compagnie d'Anzin, un grand profit de tout le pays, et amorcé non seulement à Valenciennes, mais à Somain, de manière à desservir une partie des arrondissements de Douai et de Valenciennes.

Nous avons montré M. Louis Dervaux ingénieur, s'occupant avec sollicitude de tous les projets utiles à ses concitoyens ; mais c'est surtout vers les études et les travaux agricoles que son goût et ses aspirations le poussaient. Son importante exploitation de Wargnies-le-Grand lui faisait en même temps un devoir de donner l'exemple à ceux qui l'entouraient.

Dans les différents concours qui eurent lieu depuis vingt-cinq ans, il remporte partout les premières recompenses. En 1878, il obtient une médaille à l'Exposition universelle.

A l'avant-dernier concours régional, tenu à Avesnes, le jury lui décerne à l'unanimité la grande médaille d'or du département.

Mais la grande préoccupation de M. Louis Dervaux était l'amélioration de la betterave. Quand le changement de législation, en juillet 1884, surprit la culture et la fabrication, M. Dervaux put entrer résolument dans la lutte et faire profiter les cultivateurs des avantages que pouvait procurer le nouveau mode de recouvrer l'impôt.

Aussi est-ce avec une vive satisfaction que tout le pays l'a vu, il y a deux ans, recevoir de la *Société des Agriculteurs du Nord*, la première récompense, un magnifique objet d'art, pour la culture du blé.

Il n'est pas enfin de sociétés utiles auxquelles M. Dervaux n'ait prêté son concours, pas d'entreprises favorisant les intérêts du pays, aux travaux desquelles il n'ait pris part. C'est ainsi qu'il a contribué à fonder le *Syndicat des fabricants de sucre de France*, dont il a été un des plus zélés promoteurs, et qui remplace l'ancienne société dont il était membre depuis plus de seize ans.

Disons que M. Louis Dervaux a épousé l'une des filles de M. Ibled, le grand industriel dont le nom est connu de tous ; il est aujourd'hui à la tête d'une charmante et nombreuse famille, et son fils aîné, qui marche sur ses traces, pourra le suppléer dans sa lourde tâche et lui permettre ainsi de se consacrer tout entier aux affaires du pays.

Voilà l'homme de bien, le travailleur acharné et le bon citoyen auquel les mandataires autorisés du parti conservateur ont remis le drapeau de la défense des grands intérêts sociaux et du travail national. Comme nous l'avons dit dès le premier jour et comme tous l'ont pensé, nul n'était plus digne que lui de tenir ce drapeau et de le mener à la victoire. Nous n'en voulons pour preuve que le désappointement de nos adversaires qui, ne pouvant combattre cette candidature par aucun argument sérieux, s'efforcent de représenter M. Dervaux comme un inconnu. Inconnu, il ne l'était pas hier, et le suffrage universel, en l'acclamant demain, donnera à son nom une plus grande et plus juste notoriété.

En terminant, nous voulons rapporter un trait qui fait trop d'honneur au caractère de M. Louis Dervaux pour que nous puissions le passer sous silence. Il avait passé, avec des cultivateurs du canton du Quesnoy et de Bavay, des compromis pour achats de betteraves, compromis qui, par suite de la nouvelle législation, se trouvèrent tout à son avantage ; il n'hésita pas une seconde et, de lui-même, il paya les betteraves une somme plus forte que celle pour laquelle il s'était engagé.

Nous ne pouvons mieux finir le portrait de cet homme de bien, qui sera dans quinze jours le député du Nord. HENRI LANGLAIS.

LE SANG & L'ARGENT DE LA FRANCE

M. Trystram déclare dans sa profession de foi que sa candidature signifie paix et economie; et, à l'appui de son dire, il affirme qu'il a toujours été ménager de l'argent et du sang de la France.

Si cela était vrai, nous aurions encore bien des objections à faire à la candidature franc-maçonnique et radicale de M. Trystram, mais avant de le combattre, nous saluerions respectueusement un tel adversaire.

Le sang et l'argent ménagés, c'est presque tout dans l'ordre matériel.

Le sang, c'est la défense du sol assuré.

L'argent, c'est la lutte économique rendue possible contre les nations rivales.

Si M. Trystram avait été ce qu'il dit, il conviendrait de lui rendre un éclatant hommage.

Mais les déclarations du candidat radical ne sauraient être acceptées sans contrôle, et, pour peu qu'on fouille ses votes, on reste étonné de l'audace de son affirmation.

Il a été ménager, dit-il, de l'argent de la France, lui qui, par le traité franco-hollandais, a sacrifié les intérêts de la région, lui qui votait une augmentation de traitement de 500 mille francs au bey de Tunis, les dépenses afférentes à la création d'un nouveau ministère, les chemins de fer du Sénégal, qui coûtèrent 800,000 francs par kilomètre, lui qui repoussait la suppression du budget extraordinaire, lui enfin qui s'est fait le protecteur des tripotages financiers les plus véreux, en s'opposant à l'enquête sur les obligations tunisiennes, en repoussant la publicité et la concurrence pour certaines opérations du Trésor où l'Etat perdait des millions.

Il a été ménager, dit-il, du sang de la France, lui qui, jusqu'au désastre de Lang-Son exclusivement, a appuyé l'expédition du Tonkin, comme il avait applaudi à celle de Madagascar ;

Non-seulement il n'en a pas été ménager, mais il a eu, à l'égard de nos troupes, l'attitude la plus condamnable, la plus révoltante qui soit.

Lorsqu'une protestation véhémente s'est élevée du sein de la Chambre, contre l'emploi de nos soldats à de mortels travaux de terrassement au Sénégal, et qu'on réclamait une pension pour les malheureux blessés dans l'entreprise, il n'a même pas daigné voter, et s'est enfermé dans une indifférente abstention.

Lorsqu'il s'est agi d'allouer 300,000 francs pour secours aux soldats blessés et infirmes du Tonkin, il s'est encore abstenu.

Mais lorsqu'il s'est agi de l'indemnité aux gardes nationaux, militaires et agents de la force publique blessés en combattant contre la Commune, le radical s'est réveillé, l'abstention ne lui a plus suffi, il a voté contre, de même qu'il a voté contre l'affectation aux anciens militaires des fonds provenant de la caisse de dotation de l'armée.

Enfin, lorsque le vaillant amiral Courbet, ce soldat qui pas une fois n'a connu la défaite, est mort au champ d'honneur, M. Trystram a refusé à ses restes glorieux les obsèques nationales réclamées par le pays.

Quels sont les électeurs dont les fils, frères, parents, amis, sont morts là-bas, quels sont ceux qui, revenus blessés ou infirmes, se sont vu par lui marchander des secours, qui pourront voter pour un tel homme?

Le sang et l'argent de la France, follement gaspillés, lui ont mis au front et aux mains une tâche que rien n'effacera.

Il a eu tort d'évoquer ce souvenir.

Ce sera sa condamnation. JULES DUTHIL.

UNE INCONVENANCE

On nous assure que, dans la réunion de la *Société des Agriculteurs du Nord* qui a eu lieu mercredi, il n'a pas été dit un seul mot du regretté M. Delelis, qui était pourtant un membre très actif de cette Société et qui, pendant longtemps, en avait été un des vice-présidents.

Lorsque M. Potié, conseiller général, est mort, la société s'est fait représenter à ses obsèques par son président honoraire, M. Tellier, et celui-ci a prononcé un discours sur sa tombe. Cette marque de respectueuse déférence était légitime et fut approuvée de tous.

Pour M. Delelis, pas un seul représentant n'assistait à la cérémonie de Dunkerque; pas une seule parole de regret n'a été prononcée à la réunion qui suivait sa mort.

Pourquoi cette différence?

Elle s'explique facilement. M. Delelis, aux connaissances techniques duquel les opportunistes étaient forcés de rendre hommage, était un conservateur, et cela a suffi à la *société des agriculteurs du Nord*.

M. Delelis était, de plus, au point de vue politique, l'adversaire direct de M. Trystram, et l'on a trouvé l'occasion bonne de satisfaire une petite rancune.

Quoi qu'il en soit de cette attitude, qu'elle provienne d'un oubli calculé ou d'une mauvaise volonté évidente, elle est souverainement inconvenante.

LES INONDATIONS

Paris, 11 novembre. — Ce sont encore les inondations dans le midi, qui ont défrayé des délibérations ministérielles de ce matin. La situation s'est encore aggravée dans les départements déjà deux fois éprouvés et qui sont atteints pour la troisième fois en moins de quinze jours. Il suffit de lire les nombreuses dépêches qui viennent encore ajouter aux détails donnés par M. Sarrien à ses collègues, pour comprendre combien les désastres sont grands et les pertes de toute sorte considérables.

Le Conseil des ministres a décidé de demander 500,000 francs à la Chambre pour venir en aide aux inondés. Ce secours n'est sans doute que provisoire. Quoi qu'il en soit, M. Ed. Milland, le nouveau ministre des travaux publics, part ce soir pour témoigner de la sollicitude du gouvernement auprès des populations éprouvées. Les méchantes langues prétendent que si M. Millaud a été choisi, c'est beaucoup plus en sa qualité de sénateur du Rhône, que comme ministre des travaux publics. C'est probable! Mais il y a cette circonstance rassurante pour tout le monde, c'est que, dans sa visite, le ministre sera accompagné d'un ou même de plusieurs ingénieurs.

***

Voici le résumé des dépêches des préfets des départements où les inondations sévissent actuellement :

A Gap, la ville a pu être préservée; les troupes aident la population ; mais, de tous les points du département des Hautes-Alpes, des crues sont annoncées. Les désastres matériels sont immenses.

A Digne, la pluie continuait aux dernières nouvelles. La Durance avait atteint 6 mètres 10. On redoute des catastrophes.

A Grenoble, pluie persistante. Le Drac croît de 6 centimètres par heure. Une dépêche de 8 heures 20 soir, dit que la crue s'accentue, et enfin une dépêche de 10 heures 25 soir, dit que la situation s'aggravait. La crue du Drac était de 20 centimètres par heure. Si elle continue, la ville de Grenoble sera menacée. Le personnel des ponts et chaussées a passé la nuit sur les digues.

La ligne de Lyon à Marseille a été coupée près de Vienne. Les trains venant de Paris ont dû s'arrêter à Lyon ; ceux partis de Marseille n'ont pu arriver à Lyon. Actuellement la voie est réparée et les communications sont reprises.

Les voies ferrées de la rive droite du Rhône menacent d'être coupées près de Serrières.

Vers Nîmes, le Rhône a repris sa crue.

La Drôme croît rapidement aussi. La ville de Valence est menacée.

A Avignon, la situation est alarmante.

La voie ferrée est coupée entre Villelaure et Cadenet.

La pluie tombe à Arles et le baromètre baisse à Avignon.

Les nouvelles des arrondissements d'Aix et d'Arles, ainsi que de Nice, sont très alarmantes.

Marseille, 11 novembre, midi. — Le courrier de Paris n'est pas encore arrivé.

Les communications télégraphiques sont presque impossibles, le service des voies de communication exigeant des ordres incessants.

La mer est toujours aussi mauvaise. Dix embarcations de plaisance ont encore coulé cette nuit.

Un mamelon du cap Pinède, sur lequel il existe un fort, s'affaisse lentement. Plusieurs éboulements se sont déjà produits.

Ce matin, une usine du quartier de la Tête-Noire s'est écroulée dans les eaux du Jarret. Heureusement les ouvriers étaient sortis pour déjeuner.

Lambesc, 11 novembre, 9 heures. — La lutte entre la Durance et la population de Mallemort s'est terminée hier soir par la victoire de cette dernière.

Tous les travailleurs, cultivateurs, propriétaires, militaires, prêtres, femmes, enfants, ont vaillamment fait leur devoir.

Le service des ponts et chaussées a également apporté beaucoup d'ardeur à faire ses travaux.

Malheureusement, la première arche du pont